

Victoire ou capitulation ?

La RATP est contrainte d'abandonner son projet de prolongement de la voie 4T dans la réserve naturelle régionale mais elle maintient la voie 10, toujours sans justification technique.

Cette décision ne peut nous satisfaire. Elle exclut toute possibilité d'extension du parking aérien, solution alternative au projet de parking semi-enterré dont les impacts hydrauliques seraient tout aussi dévastateurs que les murs de soutènement de la voie 4T abandonnée.

La proposition portée par le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy reste totalement crédible pour répondre au mieux aux besoins de la RATP et limiter les impacts environnementaux pour notre commune :

- Réaliser uniquement les voies 6 et 8 (en plus de la voie 5T déjà réalisée lors de la phase 1 du projet RATP),
- Utiliser la voie 4 prolongée telle qu'actuellement en voie de retournement ou voie de stockage.

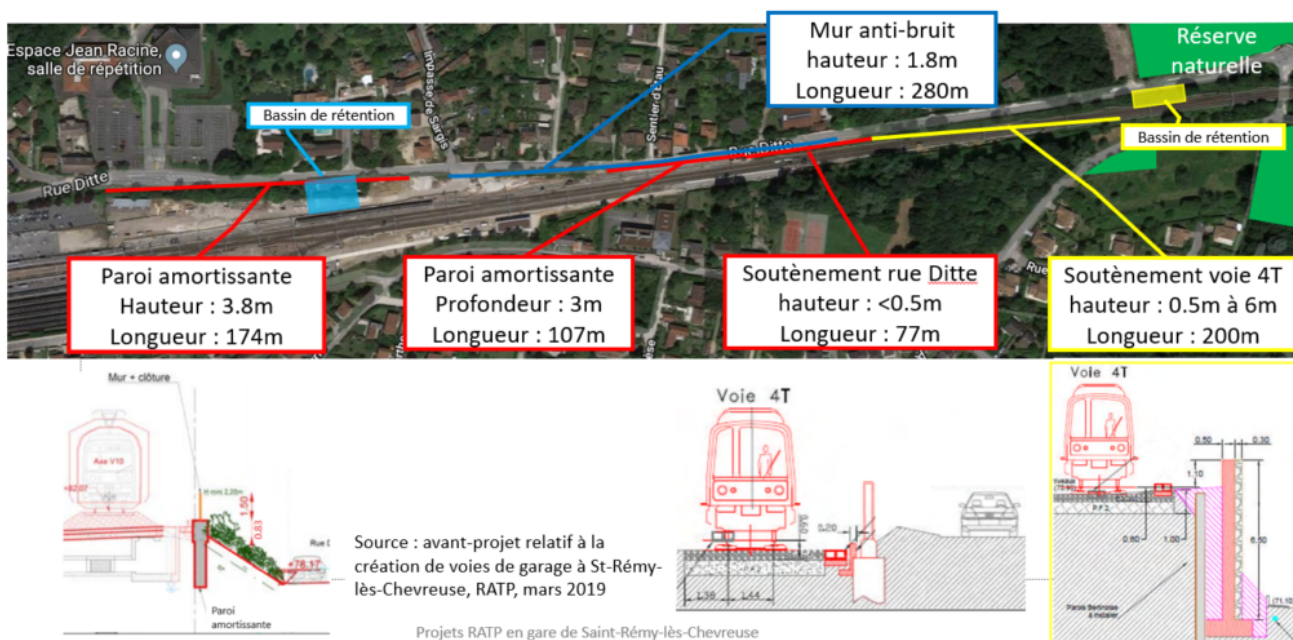
Notre Maire annonce avec fierté sa victoire, passant sous silence le travail des associations, mais de nombreuses questions liées au maintien actuel de la voie 10 demeurent.

Le Conseil municipal s'est positionné à l'unanimité en Janvier 2018 contre ces voies 10 et 4T et nous attendons de Monsieur le Maire qu'il respecte cet engagement.

Notre détermination reste intacte. Nous continuerons à nous battre pour un

meilleur projet répondant aux besoins fonctionnels de la ligne RER B, à la configuration des lieux et aux risques climatiques, tout en minimisant les nuisances pour les riverains et en intégrant les besoins des usagers de cette gare.

Le Collectif Pôle Gare



En **jaune** : les suppressions liées à l'abandon de la voie 4T
En **bleu** et **rouge** les murs maintenus au projet RATP